

Contre le projet éolien de Varennes-Changy et Oussoy

# Les opposants restent mobilisés

L'association Vent Rageur du Gâtinais dont le président est Francis Moran, qui s'oppose au projet éolien prévu sur les communes de Varennes-Changy et Oussoy-en-Gâtinais, maintient sa mobilisation. Une réunion s'est tenue lundi soir dans une entreprise de la zone artisanale de Varennes-Changy.

Le nombre d'éoliennes et leur emplacement ne sont pas encore définis et la zone d'implantation, selon l'association, serait située « dans une zone et où il y a le moins de vent ».

À Varennes-Changy, 4 éoliennes de 4.4 MW puissance nominale et 180 m de hauteur en bout de pale, pourraient ainsi être implantées à 2,5 km du bourg et à 500 mètres des premières maisons. Idem à Oussoy où 3 éoliennes pourraient sortir de terre. L'association affirme que ces installations seront visibles à plus de 20 km.

Les maires ne peuvent plus désormais s'opposer à ce type de projet qui est géré par les Communautés de communes.

Les opposants aux projets mettent en avant les nuisances qui sont en général, le bruit et les infra-



Sept éoliennes pourraient être implantées par la société Nordex à Varennes et Oussoy.

sons « qui peuvent provoquer l'apparition et la gravité de symptômes chez les riverains, des sensations souvent insupportables ».

« Il s'agit notamment de troubles du sommeil, de maux de tête, de tachycardie, de pressions dans la tête, les oreilles ou la poitrine, etc., tels que décrits par des résidents (symptômes généralement connus sous le nom de syndrome éolien, ou encore sous

l'euphémisme nuisances sonores) », explique l'association.

## Décote immobilière

Mais les opposants craignent aussi une décote immobilière et une jurisprudence démontre qu'au moment de la vente, il faudra préciser qu'un projet éolien est en cours.

La société Nordex promoteur allemand est en charge de ce dossier. Une enquête publique débutera fin 2020, début 2021. Ce

sera à ce moment-là que les pouvoirs publics écouteront la population locale.

D'ici là, l'association prévoit de multiplier les actions de sensibilisation auprès des élus pour faire pression et demander à Nordex de se retirer.

Le sénateur Jean-Pierre Sueur a déposé un projet de loi visant à intégrer davantage les maires et les projets dans le processus d'implantation des futurs parcs éoliens.